

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Inspection générale
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 1960 GEND/IGGN/CAB du 26 juin 2012 portant attribution, en 2012,
de la prime de résultats exceptionnels à titres individuel et exceptionnel**

NOR : INTJ1223096S

Le chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu la loi n° 2002-1094 du 29 août 2002 d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure;

Vu le décret n° 2004-1073 du 11 octobre 2004 portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2004 portant application du décret n° 2004-1073 du 11 octobre 2004 portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale;

Vu le procès-verbal de la réunion de la commission consultative n° 1953 GEND/IGGN/CAB du 25 juin 2012,

Décide:

Article 1^{er}

Les personnels de la gendarmerie en activité de service dont la liste est jointe percevront, à titres individuel et exceptionnel, au titre de l'année 2011 une prime de résultats exceptionnels.

Article 2

Une prime de 400,00 € (quatre cents euros) est attribuée, à titre individuel, aux militaires dont la liste figure en annexe I.

Article 3

Une prime de 500,00 € (cinq cents euros) est attribuée, à titre exceptionnel, au militaire dont la liste figure en annexe II.

Article 4

Une prime de 400,00 € (quatre cent euros) est attribuée, à titre exceptionnel, aux militaires dont la liste figure en annexe III.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 26 juin 2012.

*Le général de corps d'armée,
chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale,*
PHILIPPE MARVILLET

ANNEXE I

LISTE DES MILITAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS
À TITRE INDIVIDUEL D'UN MONTANT DE 400,00 EUROS POUR L'ANNÉE 2011

Agez	Jean-Marie	Nigend : 131 000	Nls : 5 283 300
Bussy	Olivier	Nigend : 127 689	Nls : 5 279 087
Carrel	Jean	Nigend : 159 713	Nls : 8 016 579
Cosson	Patrick	Nigend : 103 446	Nls : 5 171 918
D'orange	Xavier	Nigend : 97 823	Nls : 5 036 880
Demetz	Damien	Nigend : 170 546	Nls : 6 558 067
Derudder	Jean-Claude	Nigend : 113 504	Nls : 5 191 564
Duval	Jérôme	Nigend : 169 946	Nls : 8 025 422
Houillon	Roland	Nigend : 121 082	Nls : 5 241 456
Maridet	Angélique	Nigend : 162 243	Nls : 8 018 071
Martel	Tiffany	Nigend : 244 741	Nls : 8 097 070
Martin	Éric	Nigend : 97 610	Nls : 5 107 961
Mear	Jean-Jacques	Nigend : 122 979	Nls : 5 244 583
Oukidja	Séverine	Nigend : 167 774	Nls : 8 028 039
Roblet	Philippe	Nigend : 177 581	Nls : 8 029 179
Robo	Jacques	Nigend : 107 207	Nls : 5 172 285
Touvet	Stéphane	Nigend : 132 469	Nls : 5 295 493
Vincelot	Mickaël	Nigend : 171 959	Nls : 8 027 096
Wagner	Éric	Nigend : 123 793	Nls : 5 270 080
Zemun	Sandra	Nigend : 170 931	Nls : 8 029 799

ANNEXE II

LISTE DES MILITAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS
À TITRE EXCEPTIONNEL D'UN MONTANT DE 500,00 EUROS POUR L'ANNÉE 2011

Carrillo	Jean-François	Nigend : 139 018	Nls : 5 181 557
----------	---------------	------------------	-----------------

ANNEXE III

LISTE DES MILITAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS
À TITRE EXCEPTIONNEL D'UN MONTANT DE 400,00 EUROS POUR L'ANNÉE 2011

Bardou	Franck	Nigend : 158 133	Nls : 8 015 519
Fabresse	Laurent	Nigend : 323 066	Nls : 8 093 292
Fugier	Jean-François	Nigend : 166 411	Nls : 5 132 970
Martin	Jacques	Nigend : 162 149	Nls : 8 019 063
Rieffle	William	Nigend : 321 921	Nls : 8 113 252
Vretman	Patrick	Nigend : 187 439	Nls : 5 230 110